



TRAVAUX EN HAUTEUR SUR CORDES



Durée
5 jours



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB + Site de travail sur corde

Référence : S2032

Formateurs : Formateurs spécialisés
en la matière.

Effectif max : 8 participants

Langue : FR

Tarif : 2.000,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Les salariés des entreprises travaillant sur cordes en suspension dans le plan vertical

OBJECTIF

Former les travailleurs des entreprises aux techniques de travail sur corde en respectant les règles de sécurité applicables en la matière :

- Connaissance de la législation et des normes
- Connaissance du matériel, des ancrages, des noeuds et des EPI
- Connaissance des risques
- Connaissance des techniques de travail sur corde

CONTENU DE LA FORMATION

Programme de la formation conforme à l'Art 9 de la condition-type ITM-CL1407.3

Formation Théorique

- Législation luxembourgeoise- Prescriptions ITM
- Normes européennes-Marquage CE
- Les EPI: Propriétés-Domains d'application-Points d'ancrage-Points de déviation-Confection-Propriétés-Contrôle du matériel et documentation
- Les effets en cas de chute-Physique des forces
- Les techniques d'assurage lors d'une progression en tête
- Les premiers secours adaptés aux travaux sur cordes

Formation pratique

Exercices pratiques sur site de travail sur corde

- Utilisation des différents équipements et techniques
- Utilisation des points d'ancrage-Confection d'ancres et de dispositifs d'ancrage sur des structures existantes-Assurage d'une chute >1.20m d'un corps de 80 kg et d'un facteur de chute de 0.2
- Réalisation de noeuds
- Descente en rappel et remontée sur corde libre
- Exercice d'assurage et d'autoassurage d'une personne instruite, moyennant deux cordes (statique et dynamique)-Exercices sur structures réelles

Test pratique et théorique

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.

PÉDAGOGIE

Formation théorique et pratique

VALIDATION DE LA FORMATION

Après réussite d'un test pratique et théorique, un certificat de formation sera remis au stagiaire.